



**COMPTE-RENDU DE LA SEANCE DU
jeudi 12 Octobre 2017
à 20h30**

Membres présents : BESSON Guy, CLOYE Jérémy, DEPIERRE Catherine, FAURE Ludovic, FAYOLLE Christian, FAURE Pierre-Paul, GARNIER Philippe, JOASSARD Patrice, LATOUR Marie-Claude, LUCIEN Martine, PROTIERE Fabien, VENET Anne-Marie
Membres excusés : ALVERGNAS Jean-Marc, ECLERCY Jean-Paul, GRAEL Richard.
Secrétaire de séance : DEPIERRE Catherine.

**APPROBATION DU RATTACHEMENT DE LA
COMMUNE DE SAINTE CATHERINE A LA CCMDL**

Monsieur le Maire informe le conseil municipal de la demande de la commune de Ste Catherine de rejoindre la CC des Monts du Lyonnais. Cette commune fait partie actuellement du périmètre de la Communauté de Communes du Pays Mornantais.

Le conseil communautaire de la CC des Monts du Lyonnais a approuvé à l'unanimité cette demande d'adhésion. Le conseil communautaire de la CC du Pays Mornantais a également approuvé majoritairement le retrait. Le conseil municipal de Meys approuve à l'unanimité l'adhésion de la commune de Sainte Catherine à la Communauté de Communes des Monts du Lyonnais au 1^{er} janvier 2018.

**APPROBATION DU DEPART DE BRUSSIEU DE LA
CCMDL**

Monsieur le Maire informe le conseil municipal que la demande de la commune de BRUSSIEU de quitter la CC des Monts du Lyonnais (CCMDL) afin de rejoindre la CC du Pays de l'Arbresle (CCPA) n'a pas pu aboutir. Ce point est donc annulé et ne fait plus partie de l'ordre du jour.

**EXONERATION EXCEPTIONNELLE DE REDEVANCE
OM**

Monsieur le Maire rappelle que la CC des Monts du Lyonnais a mis en place des règles plus réalistes sur la gestion des ordures ménagères :

Chaque commune doit désormais payer des parts pour ses bâtiments : école, mairie, cantine, salles municipales, salle MJ etc. à raison de 2 parts par bâtiment soit 6 X 64€ actuellement. La MJ est la seule association à avoir payé cette somme et demande une exonération. Le conseil décide à l'unanimité de rendre sous forme de subvention, la somme de 128€ à cette association et de payer dans le futur, les redevances OM de chaque association de Meys qui utilisent un bâtiment public.

**LANCEMENT D'UNE ETUDE DE COMPATIBILITE PLU
ET SCOT**

Monsieur le Maire rappelle l'injonction de la DDT du Rhône en date du 12 juillet 2017 afin que le PLU soit, via une modification, une révision, simplifiée ou complète, mis en conformité par rapport au SCOT.

Le bureau LATITUDE propose un devis de 1500€ HT pour cette étude.

Les membres du conseil approuvent à l'unanimité.

**ACCROISSEMENT TEMPORAIRE D'ACTIVITE,
CREATION D'UN EMPLOI**

Monsieur le Maire rappelle que des obligations administratives ponctuelles (tous les 5 ans) arrivent à échéance (reliures de tous les registres, mise en place de dématérialisations etc.)

Monsieur le Maire propose la création d'un poste d'agent administratif pour une période de quelques jours afin de réaliser ces travaux. Le conseil approuve à l'unanimité.

**DEMANDE DE MISE A DISPOSITION DU TERRAIN
DU STADE DU HAUT**

Monsieur le Maire rappelle la demande du Sou Des Ecoles concernant ses divers besoins pour la bonne organisation de sa traditionnelle « randonnée des Meysanges », qui se déroulera le dimanche 05 novembre 2017, notamment la mise à disposition du terrain du Stade du haut.

Le conseil approuve à l'unanimité les divers points demandés.

**RENOUVELLEMENT DE LA CONVENTION AVEC
L'ASSOCIATION DE LA CANTINE**

Monsieur le Maire propose de renouveler l'avenant quant à la mise à disposition d'une personne pour l'association de la cantine. L'avenant est renouvelé.

**RENOUVELLEMENT DE LA CONVENTION AVEC
L'ASSOCIATION DE LA CANTINE**

Monsieur le Maire propose de renouveler l'avenant quant à la mise à disposition d'une salle communale pour l'association de la cantine. L'avenant est renouvelé.

**RENOUVELLEMENT DE LA SUBVENTION DE
FONCTIONNEMENT ALLOUÉE À L'ASSOCIATION DE
LA CANTINE**

Monsieur le Maire propose de reconduire la subvention de 7 000 € allouée à l'association de la cantine qui se substitue à la commune pour le service public de restauration. Cette proposition est acceptée.

**RAPPORT ANNUEL SUR LE PRIX ET LA QUALITÉ DU
SERVICE PUBLIC DE L'ASSAINISSEMENT COLLECTIF**

Monsieur le Maire expose le contenu du rapport annuel sur le prix et la qualité du service public de l'assainissement collectif. Il dit que ce rapport est accessible au public, en mairie, aux jours et heures

d'ouverture.

RAPPORT ANNUEL SUR LE PRIX ET LA QUALITÉ DU SERVICE PUBLIC DE L'ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF

Monsieur le Maire expose le contenu du rapport annuel sur le prix et la qualité du service public de l'assainissement non collectif. Il dit que ce rapport est accessible au public, en mairie, aux jours et heures d'ouverture.

RAPPORT ANNUEL SUR LE PRIX ET LA QUALITÉ DU SERVICE PUBLIC DE LA COLLECTE DE L'EAU

Monsieur le Maire expose le contenu du rapport annuel sur le prix et la qualité du service public de l'eau. Il dit que ce rapport est accessible au public, en mairie, aux jours et heures d'ouverture.

QUESTION DIVERSES

- Monsieur le Maire rappelle les dates des prochains conseils municipaux le 16 novembre 2017 et le 14 décembre 2017.
- Invitation des Pompiers de HAUTE RIVOIRE, le 25 novembre 2017, pour les cérémonies de la Sainte Barbe. Tous les habitants de Meys sont invités (début de la cérémonie à 17h, salle Pierre DELAGE).
- L'association de la Batteuse remercie la mairie pour son aide pour sa traditionnelle fête.
- L'association ETAIS informe de la mise en place d'un dispositif de visiteur solidaire sur la base du volontariat.
- L'association des restos du cœur informe que cette année l'opération démarre le 23 novembre 2017 de 14h à 17h à ST SYPHORIEN SUR COISE.
- La célébration de la cérémonie du 11 novembre organisée par les municipalités et les anciens combattants des 4 communes partenaires aura lieu à GREZIEU LE MARCHE.
- Des devis sont en cours d'étude pour refaire les portes de l'Eglise.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22h40.

Philippe GARNIER

Maire

